

ComMUNACAtions

LE BULLETIN DE MUNACA

Volume 8:no.3 (2023: mai)



Édition Printemps

Faits saillants - Printemps 2023

Cher members,

Joyeuse Fête de Nowruz, Ramadan Moubarak et Joyeuses Pâques Juive et Chrétienne!





Contenu:

Changements Administratifs à la Faculté des Sciences

Changement de séquence de paie pour les employés occupant des postes M'syndiqués

Je dis, je dis, je dis

Assemblée Générale Annuelle

Demandes de Vacances pour 2023/24

Programmation des Jours Fériés et calcul des heures supplémentaires pour les travailleurs de fin de semaine

Heures Supplémentaires

Activités à faire pendant le long week-end

Retraites

Nouvelles Solidarité

Changements Administratifs à la Faculté des Sciences

C'est d'abord la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé qui a été réorganisée. Les unités administratives des départements sont devenues des Centres d'Excellence Administrative (AEC/CEA). Certains membres du personnel et certains étudiants n'étaient pas satisfaits de cette évolution. Ils ont ensuite fait la même chose avec les unités administratives des départements de la Faculté des Arts, qui sont devenues des Centres de Services Administratifs (CSA/ASC). La plupart des professeurs, certains membres du personnel et des étudiants n'étaient pas satisfaits du changement, mais la réorganisation a été imposée en 2014 et mal appliquée.

Aujourd'hui, c'est au tour de la Faculté des Sciences!

Et comment ça se passe, vous demandez?



(Jasimine Jing / The Mc)

Students, faculty frustrated by administrative changes within Faculty of Science



<u>Changement de séquence de paie pour les employés</u> <u>occupant des postes M1 syndiqués</u>

En raison de la syndicalisation de la plupart des postes M1, et afin de finaliser la transition de votre poste actuel vers l'unité de négociation MUNACA suivant la mise en œuvre de la nouvelle convention collective de MUNACA, la <u>séquence de paie</u> de votre poste passera de celle des employés salariés bimensuelle à celle des employés horaires et occasionnels bimensuelle.

Voici un tableau montrant la chronologie de la transition.

JOUR DE LA PAIE	SÉQUENCE	RÉMUNÉRATION	DÉDUCTIONS : ASSURANCE COLLECTIVE ET RÉGIMES DE RETRAITE
10 mars	Horaire de paie aux 2 semaines pour les postes salariés (incluant MPEX)	2 semaines de paie	Déductions régulières
24 mars	Horaire de pale aux 2 semaines pour les postes salariés (incluant MPEX)	Pas de paie	Aucune déduction
30 mars	Horaire de pale aux 2 semaines pour les employés payés à l'heure et les employés occasionnels (incluant MUNACA)	1 semaine de paie	Déductions régulières avec prorata des déductions d'assurance invalidité et de régimes de retraite. Aucune déduction pour les régimes volontaires d'épargne.
13 avril	Horaire de paie aux 2 semaines pour les employés payés à l'heure et les employés occasionnels (incluant MUNACA)	2 semaines de paie	Déductions régulières et 50 % des déductions santé, dentaire et assurance vie facultative du 24 mars.
27 avril	Horaire de paie aux 2 semaines pour les employés payés à l'heure et les employés occasionnels (incluant MUNACA)	2 semaines de paie	Déductions régulières et 50 % des déductions santé, dentaire et assurance vie facultative du 24 mars.





<u>Je dis, je dis: quand est-ce qu'un gel des embauches</u> <u>n'est pas un gel des embauches?</u>

Lorsqu'il s'agit d'une mesure de contrôle de l'embauche! "Je dis, je dis, je dis" est une phrase couramment utilisée pour commencer une blague. Malheureusement, il ne s'agit pas d'une blague: lors de la dernière réunion du Sénat de McGill, il a été mentionné que pour l'année financière 2024, McGill pourrait avoir besoin de remettre en place certaines mesures de contrôle de l'embauche pour le personnel administratif et de soutien.

Une fois que le budget pour 2024 sera finalisé, nous devrions en savoir plus.

Écoutez <u>l'enregistrement</u> de la réunion du Sénat de McGill, la brève mention de l'éventuelle mesure de contrôle de l'embauche se trouve à la 27e minute.

Assemblée Générale Annuelle - Prenez la date en note!

L'Assemblée Générale Annuelle de MUNACA aura lieu le 7 Juin. Les détails suivront dans les semaines à venir. Nous rappelons aux membres que l'AGA est l'occasion de voter sur les changements apportés aux règlements, d'approuver le budget annuel et de poser des questions.

<u>Demandes de Vacances pour 2023/24</u>

Les demandes de vacances pour l'année académique 2023/24 doivent être soumises à votre Superviseur avant le 30 Avril. L'Unité a jusqu'au 10 Mai pour afficher le calendrier des vacances (<u>Article 28.07</u>). Les personnes souhaitant connaître leurs droits actuels peuvent les consulter à l'<u>Article 29.02</u> (a).

Droit aux vacances selon l'Ancienneté:

1 an mais moins de 3 ans = 3 semaines 3 ans mais moins de 7 ans = 4 semaines 7 ans ou plus = 5 semaines



<u>Programmation des Jours Fériés et calcul des heures</u> <u>supplémentaires pour les travailleurs de fin de semaine</u> (<u>MUNACA</u>)

Si vous êtes un travailleur de fin de semaine, il est essentiel d'être informé de vos droits en ce qui concerne la planification des congés. De nombreux Superviseurs ne connaissent pas les sections de la Convention Collective qui traitent des congés des travailleurs de fin de semaine, et il n'est pas conseillé de présumer qu'ils planifient vos congés correctement. Il se peut que vous deviez défendre vos intérêts pour vous assurer que vous ne perdiez pas vos congés ou votre salaire de vacances simplement parce que la personne qui programme vos congés est mal informée.

Conformément à l'<u>Article 29.03</u> de la Convention Collective: "Si le jour férié tombe un Samedi ou un Dimanche, il est alors déplacé le jour ouvrable précédent ou suivant.". Cela veut dire que même s'il est prévu que vous travailliez le Dimanche de Pâques, votre jour férié tombera le Lundi de Pâques, le 10 Avril. Un calendrier complet des jours fériés payés est disponible sur <u>le site Web de MUNACA</u>, ces dates ne sont pas décalées pour les travailleurs de fin de semaine.

De nombreux travailleurs du week-end ont congé le Lundi, ce qui entraîne une certaine confusion quant à ce qu'il convient de faire si un jour férié tel que le Lundi de Pâques tombe sur votre jour de congé. Selon l'Article 29.05 de la convention collective: "c) Dans le cas où un congé rémunéré coïncide avec une journée de congé d'une personne salariée à temps plein, la personne salariée a droit au report du jour férié à une date convenue entre elle et son supérieur immédiat.". Par conséquent, si votre jour de congé habituel tombe un Lundi de Pâques, vous avez droit à un jour de congé supplémentaire. La programmation des jours fériés et des heures supplémentaires pour les travailleurs de fin de semaine peut prêter à confusion; ne vous inquiétez donc pas si vous avez d'autres questions ou si vous avez besoin d'éclaircissements. Si vous avez des questions sur vos droits en tant que travailleur de fin de semaine ou si vous croyez que vos congés n'ont pas été planifiés adéquatement, n'hésitez pas à communiquer avec votre Délégué Syndical Local de MUNACA.

<u>Heures Supplémentaires pour les travailleurs réguliers à temps plein durant le long week-end (MUNACA)</u>

L'Article de la Convention Collective qui fait référence aux heures supplémentaires des travailleurs réguliers à temps plein est l'Article 22. L'Article 22.03 mentionne que si vous devez travailler un jour férié payé (le Vendredi Saint ou le Lundi de Pâques), vous devez être payé à temps double (200%). L'Article 22.02c mentionne que les Samedis sont payés à temps et demi (150%) et les Dimanches sont payés à temps double (200%). Dans la mesure du possible, les heures supplémentaires doivent être compensées par du temps libre (Article 22.04), mais lorsque cela n'est pas possible, l'employé doit être payé pour les heures supplémentaires. Pour tous les détails concernant les heures supplémentaires, veuillez vous référer à l'Article 22 de la convention collective.

Activités à faire pendant le long week-end

Pourquoi ne pas essayer quelque chose d'un peu différent pendant ce long weekend de vacances? Voici quelques-unes des activités à faire à Montréal:

https://www.mtl.org/fr/experience/plaisir-pour-tous-pour-paques



Congrès Triennal de l'AFPC

Cette année, le 11e Congrès de l'AFPC-Québec se tiendra à Trois-Rivières du Vendredi 2 au Dimanche 4 Juin 2023. Le thème de ce congrès est: "AFPC-Québec: La Force de Mobilisation". MUNACA enverra 7 Délégués à ce congrès, qui aideront à voter sur des questions importantes concernant l'Équité, le budget annuel et l'élection du Vice-Président Exécutif Régional (VPER) et du Vice-Président Exécutif Régional Suppléant (VPER suppléant).

Retraites

Le Régime de Retraite de l'Université McGill (RRUM) a annoncé que l'AGA de cette année aura lieu à Midi le 3 Mai. Les années précédentes, le RUPM a envoyé un courriel un mois avant l'Assemblée pour demander aux membres du régime de s'inscrire à l'Assemblée et de voter sur la Continuation (Continuance). La Continuation peut être définie comme la poursuite d'une pratique ou d'une procédure en place depuis de nombreuses années.

Nous aimerions que les membres votent NON à la Continuation!

Nous voudrions que les procédures soient modifiées: que tous les votes se fassent selon le principe "un membre, une voix" et, plus généralement, que les changements importants apportés au système soient soumis aux membres et votés, plutôt que d'être mis en œuvre et que les membres reçoivent un courrier électronique les informant que le système a changé. Voter Non à la Continuation n'entraînera pas tous ces changements. En fait, il a été mentionné lors de précédentes AGA du MUPP qu'ils ne savaient pas ce qui se passerait si le NON l'emportait. Nous espérons qu'un vote négatif entraînera une discussion sur la manière dont le régime est administré. Pour ceux qui ne connaissent pas le MUPP, il existe de bonnes vidéos expliquant le régime:

- Pour les employés qui ont commencé après le 1er Janvier 2009 (Partie B du Régime): EN / FR
- Pour les employés qui ont commencé AVANT le 1er janvier 2009 (Partie A, Régime hybride): EN /FR
- Il y a aussi cette vidéo qui est une vue d'ensemble du PPUM et qui explique des choses telles que la différence entre une Contribution Définie, une Pension à Prestations Définies et l'utilisation du site Web de la Sun Life: EN / FR

Nouvelles Solidarité

- En octobre, les <u>'Mohawk Mothers' ont obtenu une injonction pour arrêter</u> les trayaux sur le site du New Vic.
- <u>L'ordonnance reste en vigueur jusqu'au 27 Avril</u>, avec possibilité de prolongation, ou jusqu'à ce que les deux parties, les 'Mohawk Mothers' et McGill, parviennent à un accord.
- La grève des professeurs de l'Université Laval prend fin après cinq semaines. Embauche de 80 nouveaux professeurs et augmentation de salaire de 15% sur 3 ans. <u>EN</u> / <u>FR</u>
- Un appel a été lancé pour demander à McGill de se désinvestir du génocide des Ouïghours en Chine. Les détails de cet appel ont été publiés dans le McGill Tribune le 20 Mars 2022. Le lien vers la pétition est ici.
- ** La pétition demandera votre numéro d'employé et votre adresse courriel de McGill. En effet, la pétition doit être signée par un certain nombre de membres du personnel de McGill avant d'être présentée au Conseil des Gouverneurs de McGill. Si vous ne souhaitez pas fournir ces informations, vous pouvez toujours signer en utilisant une adresse électronique autre que celle de McGill et laisser l'espace réservé à l'ID du personnel vide. **
- Une loi <u>fédérale anti-scab (briseurs de grève)</u> sera-t-elle adoptée cette année ?
- Pendant ce temps, <u>des briseurs de grève sont utilisés pour</u> <u>briser les grèves de l'ACTRA</u> (Alliance des Artistes Canadiens du Cinéma, de la Télévision et de la Radio).
- <u>L'Office du Logement d'Iqaluit fait appel à des briseurs de grève.</u>

 Heureusement, la situation est différente au Québec. Des batailles acharnées ont eu lieu, qui ont permis au Québec d'obtenir des lois antibriseurs de grève. Elles ont été <u>adoptées en 1977 après la grève historique de</u>

la United Aircraft de 1974-1975.



Rappels!

L'Histoire de MUNACA:

Pour en savoir plus sur la riche histoire de MUNACA, visitez notre site Web.

ARUM

Pour ceux d'entre nous qui considère la retraite, nous vous encourageons à consulter la page web de <u>l'Association des Retraités</u> de <u>l'Université McGill (ARUM)</u>.

Rediriger nos emails de votre dossier Spam:

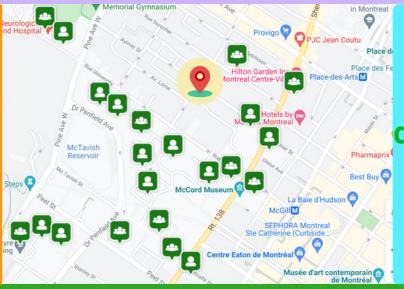
Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le courriel de la liste que vous voulez rediriger vers votre boîte de réception (Inbox).

- Le menu déroulant devrait offrir "Courriel Indésirable" (Junk)
- Dans "Courriel Indésirable" (Junk), sélectionnez "Ne jamais bloquer ce groupe ou cette liste d'envoi"
- De sélectionner uniquement "Pas un Courriel Indésirable" (Not Junk) ne fonctionnera pas.

MUNACA sur les réseaux sociaux:



Il y a des
Délégués
Syndicaux un
peu partout
sur le Campus,
trouvez le plus
proche ici!



Trouvez le calendrier des jours de congé de MUNACA ici!